



16 décembre 2021

Communiqué

Circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale sur l'enseignement des langues régionales, débat d'orientation budgétaire à la Région pour "renforcement des efforts pour les langues de Bretagne", Convention État-Région : des échéances décisives dans les deux prochains mois pour l'urgence linguistique de la langue bretonne !

Comme l'avait annoncé le Premier Ministre, le 15 septembre dernier, suite à la censure partielle de la loi Molac par le Conseil Constitutionnel, une **nouvelle circulaire sur l'enseignement des langues régionales en France** [vient d'être publiée ce jeudi 16 décembre au Journal Officiel](#) après un travail de co-rédaction entre le Ministère de l'Éducation Nationale, les offices publics des langues régionales, le réseau des écoles associatives immersives en langues régionales et la fédération des réseaux d'enseignement bilingue public.

Elle permettra notamment de reconnaître l'enseignement en immersion, comme le pratique Diwan, et de rendre possible une forme d'immersion dans les écoles publiques qui était, dans les faits, déjà pratiquée dans certaines écoles, notamment en maternelle. Une autre mesure annoncée par Jean Castex est également en train de se concrétiser avec la création d'un organisme de concertation permanent sur les langues régionales sous l'égide du premier Ministre.

Si cette circulaire est une avancée, et sécurise l'enseignement immersif, **elle ne suffira pas, à elle seule, à résoudre les difficultés rencontrées pour l'enseignement de la langue bretonne et surtout relancer son enseignement en "changeant de braquet"**. Le graphique (voir ci-après) [publié par l'office de la langue bretonne](#) ainsi que le [dernier rapport \(les chiffres de la rentrée scolaire de l'enseignement bilingue en 2021\)](#) rendent compte de la situation délicate de l'enseignement de la langue bretonne, et donc son avenir, quand on la compare à d'autres régions en France.

Alors que la région Bretagne a débattu ce 16 décembre des orientations budgétaires prônant un "renforcement de l'effort pour la langue bretonne", **nous attendons également du nouveau Conseil régional un véritable plan d'urgence pour la langue bretonne** en référence au plan "Marshall" de [l'accord programmatique entre la liste de Loïg Chesnais-Girard et Daniel Cuffe](#).

Les moyens financiers doivent également répondre aux enjeux pour l'avenir de la langue bretonne. Ils sont indispensables pour permettre son enseignement auprès de tous les jeunes bretons, que ce soit sous forme de l'enseignement bilingue ou de son apprentissage pour tous sur le temps scolaire dans le cadre de l'article 7 de la loi Molac.

Aujourd'hui le budget pour les langues de Bretagne se limite à peine à 0,5% du budget de la région. Une augmentation progressive rapide à au moins 1% du budget semble un strict minimum. **Pour 2022, une dotation budgétaire supplémentaire d'au moins 4M€ est nécessaire pour ne serait-ce que rattraper le retard des années précédentes.**

L'État doit aussi prendre sa part de responsabilité dans cette urgence. Certains points, absents de la circulaire, sont renvoyés aux bonnes grâces des rectorats par le biais des conventions État-Région. Les conventions doivent décrire avec précisions les moyens à allouer tant qualitatifs que quantitatifs pour atteindre des objectifs fixés en étendant la généralisation de l'enseignement bilingue et en permettant le développement de toutes les filières de transmission.

Nous rappelons que l'objectif de 50 000 élèves en bilingue permettra à minima de maintenir le nombre de locuteurs en Bretagne. **Nous savons que le Conseil régional a fait des propositions ambitieuses à l'État** de nature à mettre en œuvre ces objectifs : formation et recrutement des enseignants, développement des sites d'enseignement existants et ouverture de nouveaux sites.

Nous attendons de l'État et donc du Rectorat en Bretagne qu'il mette en œuvre les propositions de la Région. Nous n'accepterons pas une censure ou un rabais de ces propositions qui permettraient de préserver notre patrimoine commun en danger, la langue bretonne.